Communauté de Communes Saône-Beaujolais

PAT Saône-Beaujolais

Date de la dernière actualisation : 03/10/2025

- **Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2021**
- **PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2**
- **Date de labellisation : 2024**

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Auvergne-Rhône-Alpes **Rhône**

La Communauté de Communes Saône-Beaujolais, créée au 1er janvier 2017, regroupe 35 communes soit 539 km² et compte près de 44 277 habitants.
Entité montagneuse à l'ouest marquée par la bordure orientale du Massif-Central (point culminant du département du Rhône), limitée au nord par le Mâconnais et à l'est par la Saône, le territoire Saône-Beaujolais est pluriel. La moitié de sa superficie est dédiée aux activités agricoles (dont 20% correspond aux vignobles).
L'agriculture façonne le paysage où l'on distingue trois ensembles agricoles distincts :
• Le Val de Saône occupé par les cultures céréalières et le maraîchage. C'est également sur ce secteur que l'urbanisation et les activités humaines sont les plus denses. On note la présence de plusieurs pôles urbains, dont Belleville-en-Beaujolais qui compte près de 14 000 habitants.
• Les coteaux occupés par les vignes.
• Les montagnes du Haut Beaujolais marquées par l'élevage et la sylviculture.
Le territoire est donc en pleine mutation, qu'il s'agisse des pratiques agricoles et de leur adaptation au dérèglement climatique, du renouvellement des générations et de l'accès au foncier, du développement de filières locales et de l'accessibilité alimentaire pour toutes les populations.
Tout ceci soulève de nombreux enjeux pour le PAT. Face à de tels constats, la Communauté de Communes Saône-Beaujolais, en tant que collectivité rurale, a souhaité activer les leviers d'intervention les plus pertinents possible pour préserver le tissu agricole local et faire face aux besoins alimentaires du territoire.
Un diagnostic du système agricole et alimentaire du territoire a été réalisé en 2023 en concertation avec l'ensemble des partenaires du PAT et acteurs du territoire. Il met en lumière 6 grands enjeux qui concernent des publics très variés sur l'ensemble des 35 communes du périmètre CCSB : population agricole (chefs d'entreprises, conjoints salariés, salariés extérieurs, prestataires, futurs installant), structures d'accompagnement des agriculteurs (chambre d'agriculture, association de producteurs bio, etc.), propriétaires fonciers, habitants de la CCSB - dont 9,7% de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté, consommateurs, industries agro-alimentaires, commerçants-restaurateurs, associations d'aide alimentaire, etc.
Capacité nourricière théorique du territoire
Sur le plan de l'autosuffisance alimentaire du territoire, en croisant différents outils statistiques, le diagnostic alerte sur la nécessité de protéger le foncier agricole, et de préserver voire renforcer les productions en fruits, légumes et pommes de terre.
Selon les régimes alimentaires envisagés, la production d'aliments du bétail (fourrages, aliments concentrés) est légèrement excédentaire, parfois déficitaire. Du fait du réchauffement climatique, l'enjeu de l'autonomie fourragère est à intégrer à la réflexion.Cette analyse interpelle également sur la valorisation locale des productions (très peu de transformation sur le territoire) face aux potentialités locales. Par ailleurs, dans un contexte de changement climatique, les choix alimentaires, les pratiques agricoles et l'organisation du système d'approvisionnement devront être restructurés et nécessitent d'ores et déjà de préserver davantage que la stricte Surface Agricole Utile (SAU) du territoire. En effet les besoins induits en foncier agricole sont une clé essentielle de la gouvernance alimentaire de demain.
Enjeux agricoles
Par ailleurs, d'après les différents temps de concertation organisés en 2023 avec les agriculteurs sur le territoire, plusieurs enjeux prégnants ressortent pour les filières aujourd'hui :› Diversification des débouchés et mutualisation des moyensLes dynamiques de circuits-courts se développent, mais font souvent face à de nombreuses difficultés pour adresser certains marchés (restauration collective, restauration commerciale, artisans,…) et certains bassins de consommation (notamment la métropole de Lyon). Des besoins concernant la mutualisation de moyens (plateforme, livraisons,…) sont remontés.› Les conflits d'usage et de voisinage Plusieurs élus, acteurs, habitants, et exploitants ont fait remonter les difficultés rencontrées avec la cohabitation entre activités agricoles et riverains. La viticulture est particulièrement concernée par ces conflits, du fait de la forte proximité entre parcelles de vignes et habitations.› La pression foncière et la consommation de terres agricolesCes dernières années, la consommation d'espaces s'est faite majoritairement au détriment des espaces agricoles. Il est observé un phénomène de rétention de parcelles agricoles de la part de propriétaires qui espèrent un passage de leur parcelle en

constructible. Il s’agit d’un patrimoine « à fort potentiel », qui pour certains peut également permettre de s’assurer une meilleure retraite. › Localisation et accès aux parcelles et aux bâtiments d’exploitationPour assurer la fonctionnalité de l’agriculture sur un territoire, la question de l’accès et de la mécanisation des parcelles est importante. Dans les secteurs en déprise, il s’agit de s’interroger sur la pérennisation de la destination agricole de ces parcelles (permettre le replantage ou l’évolution de la destination des parcelles : maraichage, prairies…) pour éviter de les voir évoluer en friches. › L’adaptation au changement climatiqueFace aux aléas dus au changement climatique de plus en plus fréquents, les agriculteurs voient la nécessité d’adapter leurs itinéraires techniques, de diversifier leurs assolements, et de tester de nouvelles cultures. Seulement, ces changements nécessitent des moyens à la fois pour investir dans de nouveaux outils et pour financer également la prise de risque occasionnée.

Bassin de vie et consommation sur le territoireEnfin, pour ce qui est du bassin de consommation sur le territoire de la CCSB, on constate que le nombre d’habitants est en croissance du fait de l’arrivée de nouveaux ménages essentiellement dans le Val de Saône. Ces nouveaux ménages viennent principalement de zones urbaines et ont donc souvent un pouvoir d’achat plus important. Ils représentent, pour les producteurs du territoire, une nouvelle clientèle qui est prête à consommer des produits de qualité fabriqués localement. Néanmoins, en parallèle cette croissance de la population s’accompagne d’une urbanisation croissante qui artificialise des espaces naturels et agricoles. Cette population se concentre sur la frange est du territoire, le long du Val de Saône, qui concentre à la fois les zones d’activités du territoire, mais également les voies de communication et notamment l’A6 qui permet de rejoindre Villefranche et Lyon par le sud et Mâcon au nord. Les grandes et moyennes surfaces se concentrent principalement autour des pôles urbains les plus denses de la CCSB (Belleville-en-Beaujolais notamment). Ainsi, une grande partie des habitants du territoire est située à moins de 15 minutes en voiture d’un supermarché ou d’un hypermarché. On trouve néanmoins quelques zones « blanches » à plus de vingt minutes en voiture, situées dans des zones peu peuplées du Beaujolais. Sur ces zones, l’accès aux commerces alimentaires dépend donc fortement de la voiture individuelle et peut être une cause de vulnérabilité forte pour certains foyers.

La CCSB se positionne comme un des territoires où la part d’exploitations vendant une partie de leur production en circuits-courts est la plus importante à l’échelle du Rhône du fait de la forte présence de caves individuelles chez les viticulteurs.Les enjeux de logistique sont nombreux pour adresser les marchés de semi-gros du secteur et en particulier celui de la restauration collective. Les besoins théoriques de ce débouché sont largement inférieurs à l’offre agricole sur le territoire : cette question de volume n’est donc pas un facteur limitant au développement d’un approvisionnement local en restauration collective. Il s’agit avant tout de mettre en adéquation une offre et une demande, et de relever pour cela de nombreux défis : manque de connaissance de l'offre locale, coûts trop élevés difficiles à répercuter sur le tarif des repas, moyens humains, problèmes d'ordre logistique, normes sanitaires, disponibilité des produits, manque d'équipement.

Très transversal, cet état des lieux a donc fait ressortir six principaux enjeux face auxquels le PAT Saône-Beaujolais souhaite apporter des réponses dans les prochaines années :

- ENJEU 1 : Construire une gouvernance en lien avec les différents enjeux du territoire
- ENJEU 2 : Valoriser les filières locales en lien avec les besoins locaux et les territoires voisins
- ENJEU 3 : Promouvoir un rayonnement agri-alimentaire du territoire
- ENJEU 4 : Assurer le maintien de l'activité agricole et l'accès au foncier pour le renouvellement des générations
- ENJEU 5 : Accompagner à la transition des pratiques pour préserver les ressources
- ENJEU 6 : Renforcer les liens entre riverains et monde agricole

Chiffres clés du territoire

Contexte

45 074 habitants
35 communes
83,60 habitants/km^2
539,15km^2 de communes
314,57 ha artificialisés

Caractéristiques socio-économiques

9.9% de taux de pauvreté
7,17% de chômage
22 750€ de revenu médian

Lutte contre la précarité alimentaire

1 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,02 associations par 10 km^2
0,02 associations par 1000 habitants

Organisation de l'espace agricole

20 744,70 hectares de SAU
38,48% de SAU
dont 13,87% de SAU en bio
dont 0,97% de légumineuses
dont 55,11% de prairies permanentes

Structures agricoles

1221 exploitations
220 exploitations en bio

Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à 0,01 ug par litre d'eau
Taux de nitrates entre 40 mg et 50 mg par litre d'eau
300 150,66m^3 d'eau utilisés pour l'irrigation
en baisse de 43,84% depuis 5 ans
75,79 de haie/ha de SAU

Distribution

42 enseignes de distribution
dont 7 GMS (moyennes et grandes surfaces)

Transformation

460 emplois dans la transformation
-17,86% des emplois dans la transformation depuis 5 ans

Restauration collective

35 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine
dont 10 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

› **Communauté de communes Saône-Beaujolais (Communauté de communes)**

Nom de l'instance de décision

COPIL

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

› **Communauté de Communes Saône-Beaujolais**

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

› **Communes membres de la CCSB**
› **EPCI et collectivités voisines de la CCSB**
› **ADEME**

› **Sous-Préfecture de Villefranche-sur-Saône**
› **Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais**
› **Région AURA**
› **DRAAF AURA**
› **DDT 69**
› **ScoT Beaujolais**
› **Agence de l'Eau RMC**
› **Conseil Départemental du Rhône**

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

› **Lycée Aiguerande**
› **Lycée agro-viticole Bel Air**
› **UrbaLyon (Agence d'urbanisme de Lyon)**
› **Université de Lyon - Festival Pop'Sciences 2025**

Acteurs de la production agricole dont foncier

› **Chambre d'Agriculture du Rhône**
› **AGRIBIO Rhône & Loire**
› **ADDEAR**
› **SAFER**
› **Terre de Liens**
› **InterBeaujolais**
› **ODG des Crus du Beaujolais**
› **ODG Beaujolais, Beaujolais village**
› **Solidarité Paysans**
› **Lycée agro-viticole Bel Air**
› **Beaujolais Vers Votre Avenir**

Acteurs de la transformation agroalimentaire

› **CCI Beaujolais**
› **CMA**

Acteurs de la restauration collective

› **Communes membres de la CCSB**
› **Lycées du territoire (Aiguerande et Bel Air)**
› **Fournisseurs grossisstes (RPC, Bourgogne Repas, etc.)**
› **INTERBEV**
› **Département du Rhône (pour les collèges du territoire)**
› **Université Gustave Eiffel et la chercheuse Gwenaëlle Raton (travail sur la logistique)**

Acteurs de la restauration commerciale

› **CMA**
› **CCI Beaujolais**
› **Unions des commerçants de certaines commmunes le cas échéant**

Acteurs de la distribution alimentaire

› **CCI Beaujolais**
› **CMA**
› **Unions des commerçants de certaines commmunes le cas échéant**

Acteurs du social

› **Croix Rouge Française - Unité Locale du Haut Beaujolais**
› **Centre Social de Belleville-en-Beaujolais**
› **Centre Social du Haut-Beaujolais - VHB**
› **Secours Populaire - Unité locale**
› **Les Restos du Coeur**
› **SOLAAL**
› **Banque Alimentaire du Rhône**

Acteurs environnementaux

› **Agence de l'Eau RMC**
› **Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais**
› **Ligue de Protection des Oiseaux**
› **Arthropologia**
› **Fédération de Chasse**
› **Conservatoire des Espaces Naturels Agricoles (CEN)**

Les objectifs stratégiques du projet

Construire une gouvernance en lien avec les différents échelons du territoire :
Pour la mise en œuvre du PAT, et pour s'assurer de la pérennité dans le temps de ce projet politique, la gouvernance du PAT Saône-Beaujolais a été discutée tout au long de l'élaboration de ce dernier. Il était souhaité une gouvernance la plus opérationnelle possible, permettant une grande réactivité aux équipes « terrain » et évitant une comitologie trop importante. Celle-ci doit permettre d'assurer 5 fonctions clés : la fonction de concertation et d'animation, la fonction de pilotage et de suivi-évaluation, la fonction d'ingénierie financière

de projets, la fonction de décision, la fonction communication.
L'enjeu de la gouvernance est primordial afin d'asseoir dans le temps cette politique agricole et alimentaire pour la CCSB. Il s'agit de garantir aux équipes en interne une légitimité à intervenir sur toutes les actions de ce PAT, sous différentes formes (portage interne, coordination, suivi…) et d'associer les partenaires de la CCSB à cette politique transversale.Ainsi la gouvernance inscrite dans le cadre de ce PAT propose une instance de pilotage relativement allégée afin de faciliter la réactivité des équipes techniques, ainsi que la mise en place d'un Conseil Local de l'Alimentation pour porter les ambitions du PAT dans tous les maillons des filières agro-alimentaires du territoire à travers notamment des groupes de travail thématiques et opérationnels.
Des élus référents du PAT, autres que les VP qui portent le projet, ont été nommés pour faire le lien avec l'ensemble des élus des 35 communes de la CCSB et faire remonter les problématiques terrain.
Valoriser les filières locales en lien avec les besoins locaux, le patrimoine gastronomique et les territoires voisins :
Sur la CCSB, l'agriculture est une activité économique importante pourvoyeuse d'emplois et de savoir-faire non délocalisables, qu'il est donc important de conforter. La diversité de ses productions (viandes, légumes, fromages, vins, céréales…) et de ses filières (longues, courtes, bio, conventionnelles...), ses entreprises et outils de transformation, son bassin de population, sa localisation (proximité de plusieurs métropoles- agglomérations) font de la CCSB un territoire agricole à potentiel.Les chaînes d'approvisionnement sont aujourd'hui majoritairement longues et intègrent de nombreux intermédiaires. Simplifier et raccourcir la logistique et l'achat alimentaire doit permettre de réduire l'impact environnemental tout en dynamisant l'économie locale et en regagnant la confiance des consommateurs.
La création et le maintien de la valeur ajoutée sur le territoire nécessite une consolidation des filières existantes (élevage, vin, céréales) et le développement de filières de diversification encore minoritaires (légumes, fruits, légumineuses…) mais participant à la résilience alimentaire du territoire. Cet ancrage et cette création de valeur ajoutée doivent s'appuyer sur la présence d'outils (transformation, stockage-conditionnement, logistique, vente) et de partenariats (industriels, monde de la recherche/ enseignement, coopératives…) permettant de développer les expérimentations, les innovations et les marchés.
Les collectivités sont également très attendues sur l'atteinte des objectifs de la loi Egalim dans l'approvisionnement de la restauration collective : ce qui suggère de travailler efficacement avec les communes pour améliorer la fourniture en denrées locales, et d'associer de nombreux partenaires susceptibles d'influer sur ce débouché : sociétés de restauration collective, grossistes, cuisiniers, gestionnaires de cantines, chefs d'établissements, Département, Région…
Ces démarches de filières doivent nécessairement être pensées en cohérence avec les politiques agricoles des territoires/ métropoles voisin(e)s et plus largement du département du Rhône et de la région Auvergne Rhône-Alpes.
Les démarches en vente directe se développent et prennent de multiples formes (vente à la ferme, magasins de producteurs, marchés, AMAP, drive, casiers…). Cependant, un travail important de promotion/ communication/ structuration est à mener car, même si les perceptions des consommateurs évoluent, les habitudes d'achat des habitants de la CCSB sont encore fortement tournées vers la grande distribution (80% des parts de marché de l'alimentaire sont assurées par les grandes et moyennes surfaces à l'échelle nationale).
Les actions en lien avec cet objectif stratégique devront donc répondre aux questions suivantes :
- Comment développer une alimentation locale, durable et de qualité en restauration collective ?
- Comment introduire plus de produits locaux au sein des commerces du territoire ?
Assurer le maintien de l'activité agricole et l'accès au foncier pour le renouvellement :
La CCSB est un territoire agricole où près de 50% de sa surface est valorisée par l'agriculture. Les agriculteurs, agricultrices et leurs salariés, leurs savoir-faire et leurs collectifs, les espaces agricoles, les bâtiments et outils d'exploitations, les cheptels et cultures constituent les moyens de production agricoles du territoire.
On compte encore 1 220 exploitations agricoles en 2020 (RGA) mais celles-ci sont en diminution (-23% en 10 ans). La population agricole vieillit ce qui pose la question du renouvellement des générations (19% des exploitants ont plus de 60 ans) et de la transmission des exploitations (1 exploitation sur 3 n'est pas reprise). De nouveaux modèles d'exploitations se mettent en place depuis quelques années (association, organisation collective, installation hors cadre familial…), et nécessitent un accompagnement et un soutien spécifique. Une étude sur le renouvellement dans le vignoble Beaujolais est d'ores et déjà portée par la Chambre d'Agriculture du Rhône.
En parallèle, le territoire fait face à des enjeux fonciers importants : tendance à la spéculation sur les bords de Saône très prisés, où les terres à fort potentiel côtoient des zones fortement urbanisées et convoitées, tendance à la déprise et à l'enfrichement à l'ouest du territoire où les moins bons terrains peuvent être délaissés dans le cadre de successions…
Enfin la concurrence avec des activités d'agrément ou de loisirs (chevaux) questionne aussi la pérennisation des activités agricoles.
La CCSB a lancé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUi-H) et celui-ci doit aussi permettre d'inscrire dans le temps la destination agricole des terrains et de questionner le déploiement d'outils fonciers pour assurer celle-ci (outils de protection tels que PENAP, Périmètres de Protection des Espaces Agricoles ou Naturels) ou ZAP (Zones Agricoles Protégées).
Les actions en lien avec cet objectif stratégique devront donc répondre aux questions suivantes :
- Comment sécuriser la vocation agricole du foncier et maintenir son potentiel agricole ?
- Comment anticiper le renouvellement des générations ?
Accompagner la transition des pratiques pour préserver les ressources :
Le territoire de la CCSB fait face à un grand nombre d'enjeux de durabilité et de résilience au niveau de son agriculture et de son alimentation (impact environnemental des pratiques agricoles et du transport des produits, érosion des sols et de la biodiversité, dépendance aux ressources fossiles, précarité d'une partie du monde agricole, sécurisation des approvisionnements alimentaires…).
Outre les domaines économique et alimentaire, l'activité agricole agit sur bien d'autres domaines qui contribuent au fonctionnement du territoire comme la valorisation du patrimoine, l'entretien des paysages, la préservation de la biodiversité, la qualité de l'eau et de l'air. A ce titre, des programmes comme les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) et le Projet Agro-Environnemental et Climatiques (PAEC) sont mis en place pour que les agriculteurs puissent intervenir efficacement dans ces domaines à travers une évolution de leurs pratiques.
Ils sont ainsi encouragés à s'orienter vers des modes de productions écologiquement vertueux et innovants comme l'agroécologie, l'agroforesterie, l'agriculture biologie, les pratiques de conservation des sols via un accompagnement technique dédié et assuré par les opérateurs techniques que sont la Chambre d'Agriculture, l'ADDEAR, Agribio Rhône et Loire, le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais, l'association Arthropologia, la LPO, la Fédération de Chasse, des consultants indépendants, des coopératives agricoles et viticoles du territoire, etc.

Sècheresse, inondations/crues, canicules, épisodes de gel ou de grêle, coulées de boues… les risques liés au changement climatique sont nombreux. Les conséquences pour l'activité agricole sont importantes : baisse des rendements, perte de récoltes, perte d'autonomie alimentaire, baisse de biodiversité ou encore érosion des sols.
Les agriculteurs, victimes de ces dérèglements climatiques, tentent de s'adapter et d'innover en plantant de nouvelles cultures/ variétés, en diversifiant leurs rotations, en investissant dans des équipements, en préservant l'eau (réseaux d'irrigation, gestion raisonnée…), etc. En parallèle, l'activité agricole, émettrice de gaz à effet de serre, tente d'atténuer ses effets en réduisant la dépendance aux énergies fossiles (autonomie et sobriété énergétique des exploitations, développement des énergies renouvelables et des démarches d'économie circulaire…). La complémentarité de ces dernières doit également être questionnée en lien avec le maintien du foncier agricole (voir enjeu 4).
Renforcer les liens entre riverains et monde agricole :
À l'heure où les canaux de communication sont multiples, de plus en plus tournés vers le numérique et où les informations circulent vite, il faut être capable de relier la production agricole aux demandes d'informations et de connaissances des produits locaux.
L'arrivée de nouveaux habitants (en provenance notamment de l'agglomération lyonnaise), le développement de nouvelles attentes/ pratiques en termes de consommation (circuits courts, agriculture biologique, produits respectant les sols, la biodiversité et le bien-être animal…), la présence d'actes de vandalisme (vols, dégradations…), les conflits à proximité du tissus urbain (Zone de Non Traitement en viticulture notamment), la diffusion de préjugés/ idées reçues de part et d'autre (agriculteurs-pollueurs, maltraitance animale, néo-ruraux bobo…) créent une déconnexion et des tensions entre habitants et monde agricole.
Cela peut générer des conflits d'usages ou d'activités du fait d'une appréhension/ vision contrastée du territoire (outils de travail / décors idéalisés).
Le métier d'agriculteur, ses conditions de travail, ses pratiques culturales ne sont plus connus des habitants, notamment des plus jeunes, et y compris en zone rurale. Un travail de promotion/sensibilisation est donc à poursuivre dans le but premier de favoriser l'interconnaissance ente riverains et agriculteurs et in fine d'améliorer l'attractivité de ces filières.
Par ailleurs, le diagnostic alimentaire de la CCSB a mis en valeur des inégalités d'accès à une alimentation saine et locale, en fonction des revenus des ménages. Même si selon les sources INSEE le taux de pauvreté de la CCSB (9.7%) est inférieur à celui du département du Rhône (14.1%) et de la région Auvergne Rhône-Alpes (12.7%), le nord-ouest de la CCSB (Haut-Beaujolais) se caractérise comme étant l'une des zones du département qui concentre les revenus disponibles médians les plus faibles (< 1800€ / UC en 2017, source UrbaLyon) et parmi les taux de chômage les plus élevés du territoire rhodanien (entre 10% et 12% pour certaines communes, source UrbaLyon). La CCSB, et notamment le Haut-Beaujolais, voit également sa population vieillir, avec 18,5% de la population du territoire Saône-Beaujolais âgée de 65 ans et plus rn 2019 (source INSEE). Pour finir, une analyse des distances à pied ou en voiture aux principaux supermarchés du territoire met en évidence deux éléments : la dépendance à la voiture pour la majeure partie des habitants du territoire et une zone blanche au nord, où la distance au supermarché le plus proche dépasse 20 min, ce qui peut placer ces populations en situation de précarité alimentaire forte du fait de difficultés d'accessibilité physique.
Les actions en lien avec cet enjeu devront donc répondre aux questions suivantes :
- Comment limiter la précarité alimentaire sur le territoire et favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité ?
- Comment faire tomber les préjugés / idées reçues ?
- Comment rendre attractive l'agriculture ?

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Économie alimentaire	**Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre**	**Porter un dispositif de Paiements pour Services Environnementaux à l'échelle du territoire Saône-Beaujolais.**	**Action en cours**
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	**Déployer une stratégie foncière sur les Aires d'Alimentation de Captage en eau potable et une stratégie d'animation sur la ressource en eau dans les zones à enjeu.**	**Action en cours**
	Maintien et developpement des circuits de proximité	**Forum des producteurs**	**Action programmée**
	Maintien et developpement des circuits de proximité	**Développer des casiers de produits locaux en gare de Belleville**	**Action en cours**
	Maintien et developpement des circuits de proximité	**Accompagner l'émergence d'un ou plusieurs magasin(s) de producteurs sur la CCSB**	**Action programmée**
	Maintien et developpement des circuits de proximité	**Accompagner le développement des marchés de plein vent et la vente de produits locaux sur le territoire**	**Action programmée**

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Culturel et gastronomie	Accompagnement des producteurs dans la distinction de leurs produits	Lancement du "guide du consommer local"	Action en cours
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Elargir l'offre « tourisme gourmand » au-delà du vin	Action programmée
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Réaliser des portraits de producteurs au travers d'une campagne d'affichage et/ou vidéo	Action programmée
	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	Organiser des événements touristiques et gastronomiques autour du vignoble	Action programmée
	Valorisation des produits durables et locaux auprès des structures d'accueil du tourisme, restaurateurs et métiers de bouche	Développer une offre de panier de produits locaux au sein de la Maison du Terroir	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la petite enfance	Ateliers de cuisine et de sensibilisation au mieux-manger auprès des écoles primaires de la ville de Belleville-en-Beaujolais, dans le cadre d'une candidature à l'appel à projet "Lait et Fruits à l'école"	Action réalisée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Assises de l'alimentation Saône-Beaujolais	Action en cours
	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels et élus aux enjeux de l'alimentation durable	Voyages d'études, conférences et visites de territoire dans le cadre du Conseil Local de l'Alimentation.	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Nutrition et santé	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Proposer des expositions, animations et conférences sur le lien entre alimentation et santé à destination du grand public	Action réalisée
	Santé environnementale : promotion de modes de cultures durables (bio, paysanne, raisonnée, sans pesticides etc)	Porter un dispositif de Paiements pour Services Environnementaux à l'échelle du territoire Saône-Beaujolais	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Justice sociale	Actions d'accessibilité géographique	Projet Cuisine sur Roues, porté par la Croix-Rouge, financé dans le cadre de l'appel à projets "Mieux manger pour tous"	Action en cours
	Actions d'accessibilité sociale	Ouvrir une épicerie sociale et solidaire sur le territoire Saône-Beaujolais et/ou suivre et accompagner les initiatives des habitants	Action programmée
	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Lancement d'un groupe technique "accessibilité alimentaire" dans le cadre du Conseil Local de l'Alimentation	Action en cours
	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Promouvoir, soutenir et déployer les dispositifs PROXIDON et SOLAAL auprès des CCAS, associations d'accessibilité alimentaire, agriculteurs, commerçants, etc.	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Porter un dispositif de Paiements pour Services Environnementaux à l'échelle du territoire Saône-Beaujolais.	Action en cours
	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Accompagner aux changements de pratiques en lien avec la gestion de la ressource en eau, par des outils de baux environnementaux et de compensations agricoles.	Action programmée
	Autres actions environnementales	Marathon de la biodiversité #1 et Olympiades de la biodiversité	Action en cours
	Autres actions visant la résilience alimentaire	Animation d'un réseau de jardins partagés	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Lancer un réseau "Restauration Collective"	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Urbanisme	Autres	Etablir une stratégie foncière agricole à l'échelle du territoire Saône-Beaujolais	Action en cours
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Mettre en place un outil d'installation type "cuvage partagé" sur le site de la Grange Charton (Régnié-Durette)	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Gouvernance	Groupes de concertation thématiques pérennes	Lancement et animation d'un Conseil Local de l'Alimentation Saône-Beaujolais	Action en cours
	Groupes de concertation thématiques pérennes	Créer des liens avec les territoires voisins (dans le cadre de la gouvernance et du Conseil Local de l'Alimentation)	Action en cours

Évaluation

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Participation active à l'ancien réseau régional AURA "RADAR".
Participation à un réseau informel de techniciens PAT du Rhône et de la Métropole de Lyon ("SALADES de PAT").
Participation à un réseau politique et technique inter-territorial porté par la Métropole de Lyon et l'OPEANA (Observatoire partenarial des espaces agricoles, naturels et de l'alimentation).

Coopération interterritoriale

Oui

Actions de coopération interterritoriale (échanges et réflexions principalement) portées par la CCSB dans le cadre du CLA, en conviant les territoires alentours.
Actions de coopérations interterritoriales sur les questions foncières et les filières.

PAT membre des réseaux

› **RADAR (ex réseau des PAT), nouveau réseau à venir**

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› **Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales**
› **Les aides de l'Agence de l'eau**
› **La politique européenne de développement rural et le Feader**
› **Le programme LEADER**
› **Les aides des Régions**
› **Politique de la ville et contrat de ville**
› **Le fonds de soutien à l'investissement local et les dotations d'équipement des territoires ruraux**
› **Plan de relance**
› **Autres**

Appel à projets Mieux Manger pour Tous (MTSS) : projet Cuisine sur Roues (Croix-Rouge), Plan Etat-Région : Grange Charton, Mesure 7.1 de la Planification Ecologique (France Nation Verte) en soutien des PAT : labellisation PAT niveau 2 (2024)

Moyens humains

2 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Léa Di Fonzo
07 88 82 37 43
l.difonzo@ccsb-saonebeaujolais.fr
Agriculture Sylviculture Viticulture Ruralité
Cheffe de Projet Alimentaire Territorial
105 rue de la République CS 30010
69220 Belleville-en-Beaujolais

Détail des sources

Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.